



# DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

DefendDefenders Geneva  
Rue de Varembe 1 | 5<sup>th</sup> floor  
1202 Geneva | Switzerland

geneva@defenddefenders.org  
+41 798 134 991 | +41 229 197 116

DEFENDDEFENDERS.ORG

[f /defenddefenders](#) [@DefendDefenders](#)

## Burundi : après une nouvelle résolution onusienne, le gouvernement doit reprendre sa coopération

**Genève-Kampala, 6 octobre 2020** — En l'absence de progrès concrets en termes de droits humains au Burundi, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) a renouvelé le mandat de sa Commission d'enquête (CoI) sur le pays, une décision que DefendDefenders salue comme étant la plus sensée pour la protection des droits humains. Le gouvernement burundais doit réaliser que la non-coopération est une impasse et reprendre sa coopération avec la CoI et le système onusien des droits humains dans son ensemble.

**« Le nouveau président burundais, Évariste Ndayishimiye, et son gouvernement font maintenant face à une alternative claire »,** a dit Hassan Shire, directeur exécutif de DefendDefenders. **« Ils peuvent poursuivre dans la voie de la non-coopération ou démontrer une volonté politique d'améliorer la situation des droits humains dans le pays et reprendre leur dialogue avec la communauté internationale ».**

En plus du renouvellement du mandat de la CoI, la résolution adoptée par le CDH aujourd'hui souligne les violations graves et continues des droits humains par la police burundaise, les forces de sécurité, les services de renseignement, et des membres du parti CNDD-FDD au pouvoir, y compris sa ligue de jeunes, les *Imbonerakure*. Ces violations comprennent notamment des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des arrestations et détentions arbitraires, des actes de torture, des violences sexuelles et basées sur le genre, et des attaques contre les défenseur-e-s des droits humains (DDH), les journalistes et les membres de la société civile. Selon la CoI, certaines des violations qu'elle a documentées pourraient constituer des crimes contre l'humanité. La résolution dénonce en outre l'impunité généralisée dont jouissent les auteurs de violations et déplore le rétrécissement du champ d'action de la société civile au Burundi.

Reflétant certains développements politiques dans le pays, notamment les élections générales qui se sont tenues le 20 mai 2020, la résolution mentionne des motifs d'espoir d'assister à des progrès, qui incluent des déclarations faites par le président Ndayishimiye quant à des réformes et à la réconciliation. Elle mentionne toutefois également des inquiétudes graves quant aux irrégularités constatées lors du processus électoral ainsi qu'aux problèmes socio-économiques et humanitaires persistants. Les premiers signaux envoyés par les autorités doivent se traduire par des progrès concrets en termes de droits humains. Les autorités pourraient prendre des mesures immédiates, telles que la libération des DDH et des journalistes détenus.

**« Nous exhortons le Burundi à ouvrir un nouveau chapitre à la fois pour son peuple et pour sa relation avec la communauté internationale »,** a dit Estella Kabachwezi, responsable du plaidoyer, de la recherche et de la communication de DefendDefenders. **« La poursuite d'une surveillance de la situation des droits humains et un dialogue politique renforcé entre le Burun-**

Secretariat of the Pan-African  
Human Rights Defenders Network  
(AfricanDefenders)

Secretariat of the East  
and Horn of Africa Human  
Rights Defenders Network  
(EHAHRD-Net)

Board of Directors:  
Sophie Kyagulanyi,  
Dorothe Appels,  
Faiza Jama Mohamed,  
David Kagawa,  
Zahara Nampewo,  
Vital Nshimirimana,  
Hassan Shire (E.O.)

Centre for Refugee Studies  
York University 4700  
Keele Street Toronto ON  
Canada M3J 1P3



# DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

DefendDefenders Geneva  
Rue de Varembe 1 | 5<sup>th</sup> floor  
1202 Geneva | Switzerland

geneva@defenddefenders.org  
+41 798 134 991 | +41 229 197 116

DEFENDDEFENDERS.ORG

 /defenddefenders  @DefendDefenders

**di et les acteurs africains et onusiens ne sont pas mutuellement exclusifs ; au contraire, ils se renforcent mutuellement ».**

La résolution, qui assure une surveillance continue du Burundi par le CDH et la poursuite des enquêtes de la CoI, a été adoptée alors que les acteurs régionaux et internationaux évaluent les moyens de reprendre le dialogue avec le pays. Du 14 au 19 septembre 2020, une mission d'évaluation stratégique dépêchée par le Secrétaire général de l'ONU a visité le pays.

La résolution adoptée aujourd'hui est la huitième adoptée par le CDH sur la situation des droits humains au Burundi depuis 2015. Le CDH a établi la CoI (qui est le seul mécanisme indépendant ayant pour mandat de rendre compte publiquement de la situation au Burundi) en 2016 pour enquêter sur les violations, identifier leurs auteurs, formuler des recommandations en vue de la reddition de comptes, et dialoguer avec les autorités burundaises et les autres parties prenantes. Le 23 septembre 2020, la CoI a présenté son quatrième rapport au CDH<sup>1</sup>.

En amont de la 45<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil (14 septembre-7 octobre 2020), DefendDefenders a coordonné le développement d'une [lettre](#)<sup>2</sup> conjointe de la société civile, signée par des organisations burundaises, africaines et internationales. Cette lettre appelait les États à soutenir le renouvellement du mandat de la CoI. Elle soulignait la persistance des violations et de l'impunité, les opportunités offertes par une potentielle transition politique, ainsi qu'une voie de sortie pour les autorités burundaises : démontrer des progrès mesurables en relation avec des indicateurs clés des droits humains.

— FIN —

**Pour davantage d'informations, contacter :**

## Hassan Shire

Directeur exécutif de DefendDefenders

[HassanS@defenddefenders.org](mailto:HassanS@defenddefenders.org) ou +256 772 753 753 (anglais et somali)

## Estella Kabachwezi

Responsable du plaidoyer, de la recherche et de la communication de DefendDefenders

[EstellaK@defenddefenders.org](mailto:EstellaK@defenddefenders.org) ou +256 782 360 460 (anglais)

## Nicolas Agostini

Représentant de DefendDefenders auprès des Nations Unies

[NicolasA@defenddefenders.org](mailto:NicolasA@defenddefenders.org) ou +41 79 813 49 91 (anglais et français)



# DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

DefendDefenders Geneva  
Rue de Varembe 1 | 5<sup>th</sup> floor  
1202 Geneva | Switzerland

geneva@defenddefenders.org  
+41 798 134 991 | +41 229 197 116

DEFENDEFENDERS.ORG  
f /defenddefenders @DefendDefenders

<sup>1</sup> Voir Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), « Commission d'enquête sur le Burundi », <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/CoIBurundi/Pages/CoIBurundi.aspx> (page consultée le 6 octobre 2020).

<sup>2</sup> DefendDefenders *et al.*, « Burundi : le rôle vital de la Commission d'enquête dans l'optique de progrès concrets en matière de droits humains », 20 août 2020, <https://defenddefenders.org/burundi-vital-role-of-the-commission-of-inquiry-in-prompting-meaningful-human-rights-progress/> (consultée le 6 octobre 2020).



Secretariat of the Pan-African  
Human Rights Defenders Network  
(AfricanDefenders)

Secretariat of the East  
and Horn of Africa Human  
Rights Defenders Network  
(EHAHRD-Net)

Board of Directors:  
Sophie Kyagulanyi,  
Dorothe Appels,  
Faiza Jama Mohamed,  
David Kaggwa,  
Zahara Nampewo,  
Vital Nshimirimana,  
Hassan Shire (E.O.)

Centre for Refugee Studies  
York University 4700  
Keele Street Toronto ON  
Canada M3J 1P3